

6 Société et Culture

Habitat/Logements sociaux d'Angondjé et de Bikélé

Remise des contrats aux ayants-droit

C.O.

Libreville/Gabon

SUR instructions express du vice-Premier ministre, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du logement, Bruno Ben Moubamba, la ministre déléguée en charge de l'Habitat social et du Logement, Edwige Essoukou, épouse Betha, a procédé, vendredi dernier, à la remise officielle des contrats de logement des cités Alhambra (Angondjé, commune d'Akanda) et de Bikélé (communes de Ntoum) aux ayants-droit. Elle était accompagnée, pour la circonstance, des directeurs généraux de l'Habitat et du Logement, Jean-Paul Tchibinda, et de la Société nationale des logements sociaux (SNLS), Paul Mapessi. Pour le vice-Premier ministre, Bruno Ben Moubamba, qui met un accent particulier sur le nouvel ordre urbanistique et patrimonial, il est urgent de concrétiser cette opération visant à solder le conflit né de l'occupation illégale des logements sociaux d'Angondjé et de Bikélé par des compatriotes non at-



Photo : Chris OYAME

La joie d'une bénéficiaire qui vient de recevoir son contrat de bail.

tributaires de ces habitations. Des occupants illégaux à qui le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du Logement donne un ultimatum qui expire ce mardi 15 novembre 2016 à 18 heures, "conformément à l'ordonnance n°0518/2015-2016 du président du Tribunal judiciaire de Libreville".

La démarche visant, selon le ministère de l'Habitat, à permettre, aujourd'hui, aux bénéficiaires légaux d'entrer en possession de leurs logements après une longue période de tracasseries diverses. « C'est un acte ponctuel, décisif qui nous permet de voir que nous avons déjà commencé la



Photo : Chris OYAME

D'autres ayants droit en attente de leurs contrats.

régularisation de cette situation», a relevé la ministre déléguée lors de la cérémonie de remise des contrats aux légitimes propriétaires de ces logements sociaux. Et l'implication de la SNLS dans cette régulari-

sation « permet aux ayants-droit tirés au sort, en présence d'un huissier de justice le 16 janvier 2016, de pouvoir entrer en possession de leurs logements», a ajouté Edwige Betha Essoukou. Profitant de cette occa-

sion, elle a invité les ayants-droit à suivre la procédure établie par la tutelle. « Tous ceux qui ont été tirés au sort, mais qui n'ont pas encore bénéficié de ces contrats, doivent se rendre dans les locaux de la SNLS pour se

regroupés par AJT & F.B.E.M

Santé/Urgence médicale

La réactivité du Samu testée par son responsable



Photo : D.R.

Jean Luc Kaine, le directeur du Samu.



Photo : AJT

Les blessés attendant d'être secourus par le Samu.



Photo : D.R.

Les accidentés attendant d'être pris en charge.

AJT

Libreville/Gabon

Au cours d'un exercice de simulation grandeur nature samedi dernier sur le boulevard Bessieux, le Dr Jean Luc Kaine, directeur du Service d'aide médicale d'urgence (Samu) voulait éprouver son dispositif ainsi que ses agents. Il s'agissait de les mettre en situation réelle et d'évaluer au final les forces et les faiblesses du processus.

IL est 9h ce samedi 12 novembre 2016 sur le boulevard Bessieux à Libreville. Les huit volontaires de la Croix-Rouge gabonaise (CRG), partenaires de l'exercice de simulation du Service d'aide médicale

d'urgence (Samu) sont maquillés. Ils ont des plaies béantes, des tisons de verre plantés dans les bras et sont recouverts de sang. Ils sont également couchés sur la route, comme de véritables accidentés. Le théâtre du drame est donc constitué avec un cordon de sécurité assuré par des policiers.

9H14, premier appel en direction du Samu au 1300 (un numéro vert disponible pour le moment pour les seuls abonnés Libertis et du téléphone fixe) pour signaler un grave accident de la circulation. Le standardiste demande la situation géographique du site de l'accident. Mais il faudra une 4e tentative à 9h20 pour obtenir un "ok" franc

de l'équipe du Samu. La Croix-rouge arrive la première sur les lieux avec son ambulance. Le Samu se fait toujours attendre. Entre temps, des badauds qui passent par là investissent le lieu, croyant à un vrai accident. Même si certains réalisent vite, faute de voitures endommagées avec des impacts dans les parages, que ce n'est qu'une mise en scène. D'autres, en voyant des plaies, ne sachant pas tout de suite qu'elles sont artificielles, y auront cru.

Une autre tentative pour joindre le Samu. Cette fois c'est la bonne. Le Service arrive enfin à 9h30 mn. Les agents ne sont pas avisés de ce que c'est une simulation. Ils ne tardent pas à s'en ren-

dre compte. Ils descendent donc de leur ambulance avec le matériel d'intervention: bouteille d'oxygène et autres matériels de réanimation. Ils se déploient donc sur le lieu du drame. Ils commentent par mettre les blessés en position de sécurité. L'acheminement peut commencer. Certains blessés, en fonction de leur traumatisme, sont couchés sur le dos, d'autres sur le côté. D'autres encore sur le ventre. Ce sont ainsi six ambulances qui vont se relayer pour le transport des blessés vers des centres hospitaliers agréés. À 10h et plus, les policiers défont le cordon de sécurité. Direction : le Centre hospitalo-universitaire de Libreville (CHUL).

Le Dr Jean Luc Kaine, directeur du Samu, qui voulait éprouver les failles de son service et de ses agents est satisfait de la réaction de son équipe et de l'exercice de simulation. « Nous voulions voir comment sont préparés nos agents en cas d'urgence. Évaluer leur réactivité en temps réel. Nous avons relevé quelques insuffisances. La maîtrise de quelques techniques comme le relevage, la prise en charge sur place. Nous allons essayer d'y remédier avec des formations ultérieures, prévues fin novembre avec le personnel spécialisé du groupe Vamed. Le plus gros a été fait. Cet exercice de simulation fait partie de la formation», renseigne le technicien.

les procurer», a-t-elle conseillé.

La régularisation de cette situation conflictuelle, comme voulu par le vice-Premier ministre Ben Moubamba, montre ici la détermination à faire bouger les choses et à redonner espoir à ceux des légitimes destinataires qui commençaient à désespérer.

Débutée vendredi dernier, l'opération d'octroi des contrats aux ayants droit des logements sociaux d'Alhambra et de Bikélé se poursuit jusqu'au 18 novembre courant.

Ici et ailleurs

•Médias

iTELE entre dans sa 5e semaine de grève

Les salariés de la chaîne d'information française iTELE sont entrés hier dans leur 5e semaine de grève, pour réclamer notamment des garanties sur leur indépendance. La poursuite de la grève a été votée hier par 84% de la rédaction, selon les grévistes, jusqu'à mardi midi, qui marquera le 30e jour de grève et en fera le conflit le plus long de l'histoire de l'audiovisuel depuis 1968.

•Astronomie

La "super Lune" arrachent des cris de joie !

Des cris de joie ont retenti à l'apparition de la "super Lune" à la nuit tombée, hier, en Australie, un spectacle inédit depuis près de 70 ans qui se poursuivait en Asie et sera visible dans d'autres régions du monde.

•Célébrités

Pistorius dans une prison plus adaptée

Le champion paralympique sud-africain Oscar Pistorius, condamné à six ans de détention pour le meurtre de sa petite amie, a été transféré dans une prison mieux adaptée pour les personnes handicapées, a indiqué, hier, le porte-parole des services pénitentiaires.

•Archéologie

Une stèle volée restituée à l'Égypte

Le parquet de Genève a décidé de restituer à l'Égypte une stèle volée il y a trente ans dans le temple de Behbeit El-Hegara, bâti durant l'Antiquité, a-t-il indiqué, hier, dans un communiqué.

Rassemblés par AJT & F.B.E.M